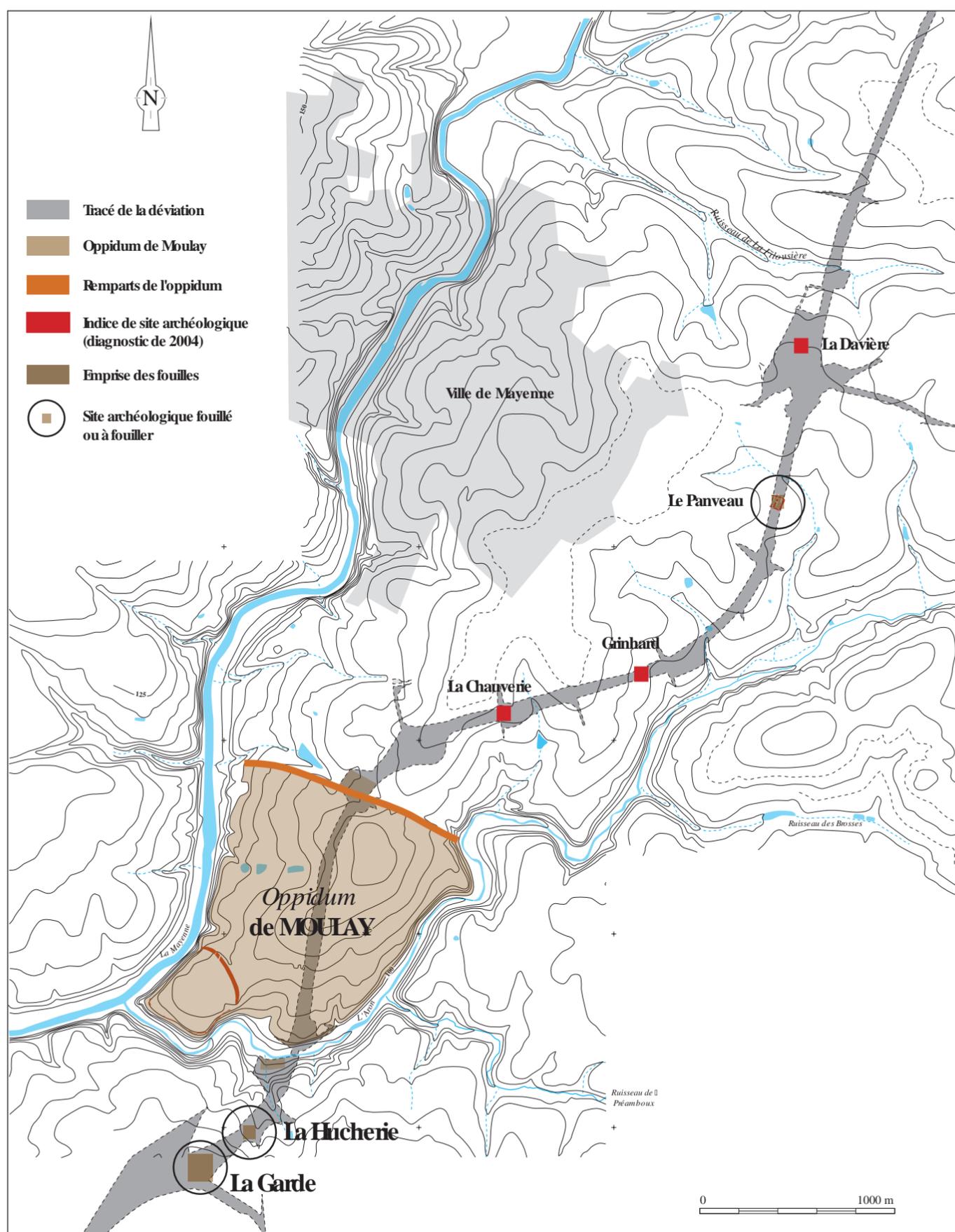


Pourquoi des fouilles archéologiques sont-elles réalisées ?

Préalablement au lancement de ces travaux, il est nécessaire de procéder à des fouilles archéologiques de grande ampleur. Elles sont situées sur les emprises du projet routier, essentiellement sur la commune de Moulay entre le chemin du « *Petit Mesnil* » et le hameau de « *La Rabotière* ».

Le diagnostic archéologique réalisé en 2004 par l'institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a effectivement mis en évidence le site majeur de l'*oppidum* du Mesnil (env. 200-52 avant notre ère). Sur les 11 km du tracé de la déviation, une centaine d'hectares de terrains agricoles a été sondée et neuf sites archéologiques découverts, dont la moitié remonte à la période gauloise.

Ces fouilles archéologiques, d'un montant de 6,4 millions d'euros, sont financées par l'Etat (50 %), le conseil régional des Pays de la Loire (40 %), le conseil général de la Mayenne (5 %) et la communauté de communes du Pays de Mayenne (5 %).



Plan général de l'emprise de la déviation et des vestiges archéologiques reconnus

Les indices reconnus lors du diagnostic en 2004, les fouilles prescrites :
Aron, Le Panveau 2006 ;
Moulay, l'oppidum 2009-2011 ;
Moulay, La Garde et La Hucherie 2011 (source Inrap).

Le calendrier prévisionnel



***Oppidum* : 2009-2011**

Surface : 11 ha

Durée fouille : 16 mois

Equipe : 29 archéologues

Démarrage : 19 octobre 2009

Fin : avril 2011



Enclos de La Hucherie : 2011

Surface : 4 700 m²

Durée fouille : 2 mois

Equipe : 8 archéologues



Enclos de La Garde : 2011

Surface : 2,5 ha

Durée fouille : 5 mois

Equipe : 8 archéologues



Travaux de la déviation

à partir de 2012